

## Un suivi chez vous

Un conseiller réalise l'installation et vous accompagne pour une bonne prise en main



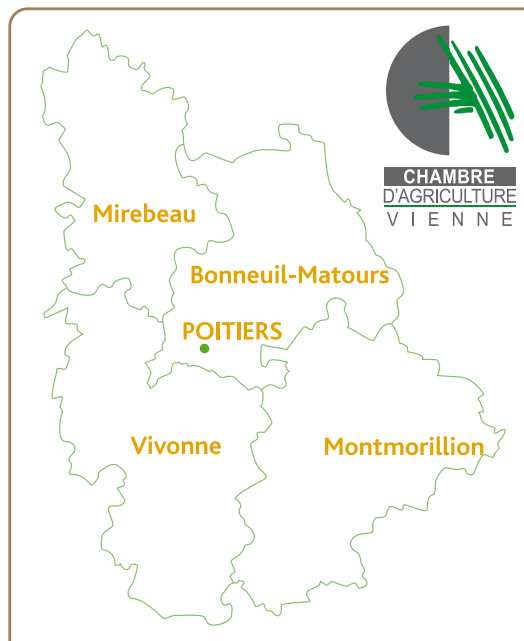
Une assistance téléphonique gratuite est accessible tous les matins du lundi au vendredi

La Chambre d'Agriculture assure la mise à jour et la maintenance de l'outil pr@tic

Possibilité de formation en groupes

## La Chambre d'Agriculture, des compétences

«proches de chez vous»



Pour tout renseignement  
1 seul numéro

**05 49 44 75 75**

# Pour vous nous avons créé avec l'aide d'agriculteurs

## Un logiciel adapté, simple et efficace

- Gestion de l'entreprise
- Déclaration PAC
- Directive Nitrates
- Conditionnalité

création et impression Chambre d'Agriculture de la Vienne - 04/2009



**pr@tic**  
Cultures.Fourrages.Epandages

# Pour la gestion de votre exploitation et répondre à la réglementation

## Niveau 1

- Suivi technique  
(itinéraire technique, fiche traçabilité par parcelle, plan de fertilisation, ...)
- Suivi réglementaire  
(Directive Nitrates, registre phyto, ...)
- Suivi des stocks  
(inventaire, balance technique, commande d'engrais, ...)
- Assistance à la réalisation  
du dossier PAC



## Niveau 2 (niveau 1 + 2 options)

- Suivi économique  
(gestion des ventes, marges brutes, rendement équivalent)
- Suivi du matériel et de la main d'œuvre

## Tarifification

la 1<sup>ère</sup> année : 825 € HT

À partir de la 2<sup>ème</sup> année  
(maintenance + mise à jour)

- 225 € HT/an pour le niveau 1
- 275 € HT/an pour le niveau 2

Créé avec l'aide  
d'agriculteurs  
de groupes  
de développement

La saisie des interventions est  
**simple, rapide, facile,**  
même pour un utilisateur occasionnel

